PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION PARCOURS JOURNALISME

2026-2027

Direction : Jean-Baptiste LEGAVRE , Rémy LE CHAMPION

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
En apprentissage, Formation initiale

Une formation à vocation généraliste avec une spécialisation finale

Ce master professionnel permet à des étudiants avancés qui souhaitent s'orienter vers le journalisme, de se présenter parfaitement armés sur le marché du travail de la presse d'information générale, spécialisée ou professionnelle, nationale ou régionale ; mais aussi sur celui des médias audiovisuels nationaux ou régionaux ainsi que sur celui des sites d'information en ligne, voire la production audiovisuelle .
Il délivre pendant le 1er semestre de master 1 une formation généraliste et pratique généraliste, puis, au cours du 2e semestre, une formation pratique (journaux-écoles : un quotidien et un magazine, radio, télévision).
En master 2, les étudiants peuvent opter pour l'apprentissage ou poursuivre un cursus à temps complet (sans apprentissage) avec une spécialisation majeure et une spécialisation mineure à choisir parmi trois options (radio, télévision, presse écrite – presse en ligne). Les promotions sont de taille réduite afin de faciliter l'apprentissage.

Des enseignements généraux assurés par une équipe d'universitaires spécialisés

Les enseignements sont délivrés essentiellement par des enseignants de l'Université Paris-Panthéon-Assas (droit, sociologie, économie, sémiologie).
Ils visent d'abord à acquérir les connaissances générales indispensables à de futurs journalistes (sociologie du journalisme, économie des médias, décryptage des discours de presse et des images télévisuelles ou photographiques, recherche d'information et recherche documentaire, etc.) et à développer leur capacité de distanciation et d'esprit critique. L'Université Paris- Panthéon-Assas dispose à cet égard d'un important vivier de professeurs en droit, économie et information et communication qui sont sollicités pour intervenir dans ce master.

Des enseignements pratiques assurés par des journalistes professionnels provenant de tous types de médias

Les enseignements sont également délivrés par des journalistes professionnels venant de la presse écrite (Le Monde, Les Echos, Le Figaro, L'Obs, etc.), de l'Agence France Presse, de la radio (Radio France Internationale, RTL, Europe 1 et France Info) et de la télévision (France 2, TF1 et BFMTV).

Ils ont pour but de permettre aux étudiants de maîtriser les principaux savoir-faire professionnels en matière de rédaction (écriture et genres journalistiques : reportage, portrait, interview, etc.) et de réalisation (maquette, image, mise en page, etc.).
S'ajoutent à ces enseignements professionnels des cours de langues (anglais) assurés par des journalistes anglophones, qui sont



notamment orientés sur le vocabulaire spécialisé des médias. Des stages dans différentes rédactions (au moins 2 mois en master 1 dont un mois obligatoire en presse quotidienne régionale et trois mois en master 2) complètent cette formation pratique.

Des liens privilégiés avec la profession

Le master appartient à la CEJ (Conférence des écoles de journalisme). Ce réseau regroupe les quatorze écoles reconnues par la profession, label décerné par la CPNEJ, lequel autorise les étudiants à se porter candidat de manière exclusive aux principaux supports de presse (France Télévisions, TF1, BFMTV, RTL, Europe 1, Radio France, RMC, AFP, Le Monde, Ouest-France, etc). Ce master professionnel bénéficie en outre de liens privilégiés avec les responsables des médias nationaux et régionaux grâce aux nombreux stages effectués durant leur cursus par les étudiants ; liens renforcés également par la formation en apprentissage. La constitution d'un comité pédagogique paritaire est de même le gage de ces relations étroites avec le monde des médias. La réalisation d'un annuaire des anciens, l'organisation de tables-rondes régulières avec des responsables de recrutement (DRH et directeurs de rédaction), le soutien officiel de grands anciens de l'IFP (parmi lesquels Jean-Pierre ELKABBACH, Thomas SOTTO, Paul LARROUTUROU, Lilia HASSAINE, Charline HUREL ou Jérôme GARRO) renforce encore ces passerelles entre le master et le milieu professionnel afin de faciliter l'insertion des étudiants sur le marché du travail.

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants, qui souhaitent s'orienter vers le journalisme, de se présenter armés sur le marché du travail de la presse écrite, audiovisuelle et en ligne (nationale et régionale) ;
Assurer une formation rigoureuse en faisant appel à des professionnels expérimentés et à des universitaires de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

ADMISSIONS

Pour la rentrée universitaire 2026-2027 :

Capacité d'accueil (seuil limitatif faisant l'objet d'un vote en conseil d'administration) : 26

Modalités d'accès en master :

Ce Master 1 professionnel est ouvert aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

La sélection se fait en deux temps :

1. **Sélection sur dossier** : résultats scolaires et universitaires antérieurs ; une ou plusieurs attestations de stage en journalisme ; un autoportrait; un travail de réflexion sur une question contemporaine et un travail préparatoire à un reportage fictif. Le dossier sera à déposer sur la plateforme de candidature de l'université : Inscription au concours d'entrée 2026
2. **Entretien avec un jury**

Attention :

Les étudiants titulaires d'une L3 français



La date limite du choix d'une école de journalisme reconnue (pour les candidats qui auront le choix entre plusieurs écoles) sera fixée avec les autres écoles reconnues. Au- delà de cette date, les places ne seront plus garanties par les écoles ;
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la foire aux questions, pouvant être directement téléchargée en PDF sur le site.

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger
Les étudiants étrangers/avec des diplômes étrangers suivent, comme les Français, les mêmes procédures générales de candidature. Ce qui signifie que vous devez vous enregistrer en ligne comme les autres candidats.
Outre les documents requis pour les candidats français, votre dossier doit comporter également :

1. Les diplômes et relevés de notes obtenus à l'étranger après le bac, traduits en français par un traducteur assermenté ;
2. Un certificat de langue française (pour connaître le niveau de français requis pour le master 1 Journalisme et les diplômes de langue française reconnus par l'université, veuillez consulter ce lien. Les étudiants de nationalité étrangère doivent donc passer un certificat de langue et attester d'un niveau C1 pour intégrer le master 1) ;
3. Tout dossier incomplet est rejeté. Seuls peuvent manquer les documents relatifs aux études en cours;
4. Les dossiers acceptés par les commissions pédagogiques sont ensuite soumis à la direction de l'Action internationale qui statue sur la reconnaissance du diplôme exigé et sur la vérification du français le cas échéant.

> Pour davantage d'informations, nous vous invitons à consulter cette rubrique.

Ouverture des candidatures : 12/01/2026

Date limite de dépôt du dossier de candidature et paiement des frais de dossier : 25/02/2026

Tout paiement ou dossier transmis après la date limite indiquée sera rejeté.

Master Information, communication Parcours Communication, villes et territoires numériques
Master Information, communication Parcours Journalisme
Master Information, communication Parcours Médias et mondialisation
Master Information, communication Parcours Médias, communication et sport
Master Information, communication Parcours Médias, cultures et sociétés
Master Information, communication Parcours Médias, publics et cultures numériques
Master Information, communication, parcours Environnement, Organisations et Communication (ENOC)
Master Information, communication, parcours Global Journalism and Communication
Master Information, communication, parcours Usages du numérique, innovation, communication

PROGRAMME

Master 1 : programme commun à l'ensemble des étudiants

Master 2 : deux filières (cursus indifférencié et cursus en apprentissage)

Cursus indifférencié : les étudiants choisissent deux spécialités (une majeure et une mineure) parmi trois spécialités (presse écrite, radio, télévision) ; la spécialité web est obligatoire pour tous les étudiants.



Cursus en apprentissage : les étudiants en alternance effectuent la moitié de leur cursus en entreprise, pour l'autre moitié, les étudiants suivent les cours généralistes et la spécialité web. Cette filière est axée à l'université sur les « nouvelles écritures journalistiques ».

Programme 2026-2027

Texte de référence :
Le Règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1ère année

Semestre 1 (30 ECTS)
Module 1 : Enseignements généraux (coefficient 12 - 12 ECTS)
6 matières obligatoires :

Sociologie du journalisme – 2 ECTS
Sémiotique des médias d'information – 2 ECTS
Les écritures journalistiques – 2 ECTS
Anglais spécialisé – 2 ECTS
Enjeux économiques – 2 ECTS
Déontologie du journalisme – 2 ECTS
Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (**coefficient 2**).

Module 2 : Enseignement pratiques (coefficient 18 - 18 ECTS)
7 matières obligatoires :

Enquête numérique – 2 ECTS
Agence – 2 ECTS
Édition – 2 ECTS
Outils de la création Web 1 – 3 ECTS
Presse écrite – 3 ECTS
Radio – 3 ECTS
Télévision – 3 ECTS
Chaque matière se compose de 25h, à l'exception du cours « Télévision » qui se compose de 40h.
Les matières « Enquête numérique», « Agence » et « Édition » sont évaluées par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).
Les matières «Outils de la création web 1 », « Presse écrite », « Radio » et « Télévision » sont évaluées par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3).

Semestre 2 (30 ECTS)
Module 3 - Enseignements généraux (coefficient 4 - 4 ECTS)
2 matières obligatoires :

Géopolitique – 2 ECTS
Séminaire emploi – 2 ECTS



Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (**coefficient 2**).

Module 4 - Enseignement pratiques (coefficient 26 - 26 ECTS)
6 matières obligatoires :

Anglais spécialisé – 2 ECTS
Outils de la création Web 2 – 2 ECTS
Presse écrite : quotidien-école – 5 ECTS
Radio – 5 ECTS
Télévision – 5 ECTS
Projets journalistiques – 7 ECTS
Chaque matière se compose de 70h, à l'exception des matières « Anglais spécialisé» et « Projets journalistiques » qui se compose de 25h et de la matière « Outils de la création Web 2 » qui se compose de 20h.
Les matières « Anglais spécialisé» et « Outils de la création Web 2 » sont évaluées par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).
Les matières « Presse écrite : quotidien-école », « Radio » et « Télévision » sont évaluées par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 5).
La matière « Projets journalistiques » est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 7).

Règles spécifiques
Pour les matières suivantes, du module 4, les étudiants sont répartis en 2 groupes :

Presse écrite : quotidien-école
Radio
Télévision
L'admission est accordée à condition d'avoir obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des enseignements généraux (Module 1 + Module 3, les matières se compensent) et de 10/20 à l'ensemble des enseignements pratiques (Module 2 + Module 4, les matières se compensent).

2e année
Formation initiale

Semestre 3 (30 ECTS)
Module 1 : Enseignements généraux (coefficient 8 - 8 ECTS)
4 matières obligatoires :

Management et économie des médias – 2 ECTS
Les médias et leurs publics – 2 ECTS
Les sources des journalistes – 2 ECTS
Justice et journalisme – 2 ECTS
Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (**coefficient 2**).

Module 2 : Enseignement pratiques (coefficient 22 - 22 ECTS)
1 matière obligatoire :



Web/nouvelles écritures journalistiques (110h –12 ECTS)
La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 12).

2 matières de spécialité au choix :

Presse écrite en ligne (60h – 5 ECTS)
Radio (125h – 5 ECTS)
Télévision (75h – 5 ECTS)
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 5).

Semestre 4 (30 ECTS)
Module 3 : Enseignements généraux (coefficient 2 - 2 ECTS)

Séminaire emploi (25h –1 ECTS)
Stage préprofessionnel + rapport de stage – 1 ECTS
Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).
Le rapport de stage est noté sur 20 (coefficient 1).

Module 4 : Enseignement pratiques (coefficient 28 - 28 ECTS)
2 matières obligatoires :

Projets journalistiques (25h – 10 ECTS)
Web/nouvelles écritures journalistiques (55h – 4 ECTS)
Les Projets journalistiques sont notés sur 20 (coefficient 10).
La matière « web/nouvelles écritures journalistiques » est noté sur 20 (coefficient 4).

2 matières de spécialité au choix :

Presse écrite – presse en ligne (70h – 7 ECTS)
Radio (35h – 7 ECTS)
Télévision (95h – 7 ECTS)
Chaque matière est notée sur 20 (coefficient 7).

Règles spécifiques
Un 0/20 quelle que soit la matière en cause, est éliminatoire.
L'admission définitive au master est accordée à condition d'avoir obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des enseignements généraux (Module 1 + Module 3, les matières se compensent) et de 10/20 à l'ensemble des enseignements pratiques (Module 2 + Module 4, les matières se compensent).

2e année
Formation en apprentissage

Semestre 3 (30 ECTS)
Module 1 : Enseignements généraux (coefficient 15 - 15 ECTS)
5 matières obligatoires :



Management et économie des médias – 3 ECTS
Les médias et leurs publics – 3 ECTS
Les sources des journalistes – 3 ECTS
Justice et journalisme – 3 ECTS
Séminaire de rentrée – 3ECTS
Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (**coefficient 3**).

Module 2 : Enseignement pratiques (coefficient 15 - 15 ECTS)
1 matière obligatoire :

Web/Nouvelles écritures journalistiques (110h –15 ECTS)
La matière est notée sur 20 (**coefficient 15**).
Semestre 4 (30 ECTS)
Module 3 : Enseignements généraux (coefficient 6 - 6 ECTS)
2 séminaires obligatoires :

Séminaire emploi – 3 ECTS
Séminaire apprentis de mi-parcours – 3 ECTS
Chaque séminaire se compose de 25h.
Chaque séminaire est noté sur 20 (**coefficient 3**).

Module 4 : Enseignement pratiques (coefficient 24 - 24 ECTS)
2 matières obligatoires :

Projets journalistiques – 10 ECTS
Web/nouvelles écritures journalistiques – 5 ECTS
Outils approfondis du web – 3 ECTS
Mémoire professionnel – 6 ECTS
Chaque séminaire se compose de 25h, à l'exception de la matière « Web/nouvelles écritures journalistiques » qui se compose de 55h.
Les Projets journalistiques sont notés sur 20 (coefficient 10).
La matière « Web/nouvelles écritures journalistiques » est noté sur 20 (coefficient 5).
La matière « Outils approfondis du web » est noté sur 20 (coefficient 3).
La matière « mémoire professionnel » est noté sur 20 (coefficient 6).

Règles spécifiques
Un 0/20 quelle que soit la matière en cause, est éliminatoire.
L'étudiant apprenti alterne chaque mois travail en entreprise et cours à l'université.
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée et à temps plein signé entre une entreprise (du secteur privé ou public) et un alternant régulièrement inscrit dans la formation en apprentissage.
L'âge limite d'entrée en apprentissage est fixé à 30 ans. Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti bénéficie de la reconnaissance qualité travailleur handicapé.

L'admission définitive au master est accordée à condition d'avoir obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des enseignements généraux (Module 1 + Module 3, les matières se compensent) et de 10/20 à l'ensemble des enseignements pratiques (Module 2 +



Module 4, les matières se compensent).

DÉBOUCHÉS

Journalisme de presse écrite nationale et régionale (presse grand public, presse spécialisée, presse professionnelle) ;
Journalisme audiovisuel (radio et télévision) et journalisme en ligne ;
Métiers de rédacteur, de secrétaire de rédaction, de reporter, de journaliste reporter d'images (JRI).

CONTACT

RESPONSABLES

Master 1 et Master 2 - Jean-Baptiste LEGAVRE, professeur et Rémy Le CHAMPION, maître de conférences

RENSEIGNEMENTS

Manon MONTPRE

Responsable administrative du parcours Journalisme
Université Panthéon-Assas
IFP
Bâtiment Notre Dame des Champs
2e étage (92 rue d'Assas 75006 Paris)
Tel : +33 (0)1 44 41 57 63

FAQ

>

SUIVRE LE MASTER JOURNALISME

> Facebook - Instagram - Twitter

LE MASTER JOURNALISME EN IMAGES

> Le master Journalisme en vidéo
> Voir la galerie

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-information-communication-parcours-journalisme